Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 035-213502040-20260605-D2026_58-DE

NOUVOITOU
BIEN VIVRE ENSEMBLE

Commune de Nouvoitou

Séance du Conseil municipal
5 juin 2026 à 18 heures 30

Le 5 juin 2026 à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Nouvoitou s'est réuni à la Mairie, après convocation du 29 mai 2026, sous la présidence de Monsieur Gilles DENIS, Maire.

PRÉSENTS : G. DENIS – S. DESENDER – A. TESSIER –J. JAMIER – F. TOURNELLEC – D. GARCIA –J. LABBE - P. TOURTIER – A. LE ROY– P. NUGUES –S. MAZOUAD – J. EVRARD– R. DUBREUIL – A. MOUISEL - J. TESSIER - P. CABARET - A. BELLAMY– S. LEMOND

ABSENTE EXCUSÉE : V. THIERRY ; I. DUCHEMIN ; N. BERRUER ; E. MENEUST ; M. JOUZEL ; M. PENFORNIS ; A. OLLIVIER ; M. RAHIM ; M. LE GAL

PROCURATION : E. MENEUST donne procuration à S. DESENDER ; V. THIERRY donne procuration à J. LABBE ; I. DUCHEMIN donne procuration à J. JAMIER ; N. BERRUER donne procuration à A. TESSIER ; M. PENFORNIS donne procuration à D. GARCIA ; M. JOUZEL donne procuration à J. TESSIER ; A. OLLIVIER donne procuration à A. BELLAMY ; M. RAHIM donne procuration à P. CABARET ; M. LE GAL donne procuration à P. NUGUES

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : P. TOURTIER

2026-58 SENATORIALES. ÉLECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS (COMMUNES DE PLUS DE 1 000 HABITANTS)

Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville, le 5 juin 2026 à 18h30.

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

Mr le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Mr Philippe TOURTIER, Mr Pascal CABARET, Mr Romain DUBREUIL et Mr Jérémy LABBE
La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les listes déposées et enregistrées :

Composition des listes :

Liste A : Gilles DENIS, Sabine DESENDER, Antoine TESSIER, Emilie MENEUST, Jérémy JAMIER, Florence TOURNELLEC, Didier GARCIA, Isabelle DUCHEMIN, Philippe TOURTIER, Marion LE GAL, Anthony LE ROY, Marie JOUZEL, Maxime PENFORNIS, Patricia NUGUES, Vincent THIERRY, Selma MAZOUAD, Jérémie LABBE Anaïs MOUISEL, Johan EVRARD, Nelly BERRUER

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 035-213502040-20260605-D2026_58-DE

Liste B : Annick BELLAMY, Pascal CABARET, Mariam RAHIM, Antoine [illegible]

M. le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.
Le maire indique que doivent être élus 15 délégués et5 suppléants.

c) Élection des délégués titulaires

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 27
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 27

Ont obtenu :

- **liste A** : 22 voix
- **liste B** : 5 voix

Le quotient applicable est : 27 / 15 = 1,8

La liste A obtient : 22 / 1,8 = 12.22, soit 12 sièges
La liste B obtient : 5 / 1,8 = 2.7, soit 2 sièges

Ainsi, 14 sièges ont été attribués.

Il est procédé à la répartition du 15ème siège :

Liste A : 22 / (12+1) = 1,69
Liste B : 5 / (2+1) = 1,66

La liste A emporte ainsi ce 15e siège

c) Élection des délégués suppléants :

Le quotient applicable est : 27/5 = 5.4

La liste A obtient : 22 / 5.4 = 4,07 soit 4 sièges
La liste B obtient : 5 / 5.4 = 0.92, soit 0 siège

Ainsi, 4 sièges ont été attribués

Il est procédé à la répartition du 5e siège :

Liste A : 22 / (4+1) = 4.4
Liste B : 5 / (0+1) = 5

La liste B emporte ainsi ce 5ème siège

M le maire proclame les résultats définitifs :

Titulaires

Liste A : 13 sièges
Liste B : 2 sièges

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 035-213502040-20260605-D2026_58-DE

Suppléants

Liste A : 4 sièges

Liste B : 1 siège

Extrait conforme au Registre des Délibérations,
A NOUVOITOU, le 5 juin 2026

La secrétaire de séance

Philippe TOURTIER

Le Maire,

Gilles DENIS

MAIRIE DE NOUVOITOU (ILLE-&-VILAINE)